SOLIDAIRES DES PRISONNIERS POLITIQUES PALESTINIENS

n°5

Massacres à Gaza et arrestations massives des Palestiniens, le bilan noir de l'été 2014.

ÉDITO

par Moncef Chahed
Coordinateur du Groupe de travail Prisonniers

Selon le Directeur du département des statistiques du Ministère palestinien des prisonniers, Abdel Nasser Ferwana, pendant et après l'agression meurtrière de cet été sur Gaza qui a fait 2 174 morts et 10 870 blessés parmi les civils, près de 3 000 arrestations ont été enregistrées dans le reste des villes et villages de Palestine, soit en moyenne 20 arrestations par jour. Il précise que 1 300 Palestiniens ont été arrêtés à Jérusalem, ce qui représente 43 % du total des arrestations opérées au cours de cette période en Cisjordanie, en particulier dans les villes et villages où l'armée israélienne s'est massivement concentrée, comme à Hébron par exemple.

Cette campagne d'arrestations a touché toutes les couches de la société palestinienne et en particulier les enfants, notamment à Jérusalem où le nombre d'enfants arrêtés avoisine les 40 % du total des arrestations depuis 5 mois, ce qui confirme un ciblage systématique, particulièrement à Jérusalem. À ce jour, plus de 7 400 prisonniers sont détenus dans les prisons israéliennes dans des conditions extrêmes, entassés dans des cellules surpeuplées, sales et humides, de surcroît à l'approche de l'hiver. Les prisonniers, hommes, femmes et enfants, souffrent de manque de nourriture, d'hygiène, de soins, de couvertures et d'habits chauds, que l'administration des prisons leur refuse.
Parmi eux, 586 détenus administratifs sont incarcérés sous ordre militaire sans motif ni jugement, pour 4 à 6 mois renouvelables au bon vouloir du service de sécurité intérieur, le "Shabak", et du juge militaire.

Une vingtaine de femmes palestiniennes (six mères de famille dont les maris sont détenus depuis plusieurs années) croupissent pour la plupart dans la prison de "Hasharon", dans des conditions d'hygiène désastreuses, entassées dans des cellules infectes et traversées par les eaux usées des cellules de prisonnières israéliennes de droit commun, qui les insultent et les empêchent de dormir, ajoutant un poids supplémentaire à leur détresse et à leurs souffrances.
Elles souffrent toutes de problèmes de peau, des insectes de tous genres pullulant dans les cellules et mêmes parfois des rats.

.../...

DÉCEMBRE 2014 - Bulletin national GT Prisonniers
"Soutien aux prisonniers politiques Palestiniens"

Contact : AFPS-GT Prisonniers – 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris
Courriel : soutienprisonniers@gmail.com

Recherches et traductions : *Moncef Chahed, Coordinateur du Groupe de Travail Prisonniers*
Mise en page : *Christine Jorelle*

Lina Jarbouni, doyenne et porte-parole des prisonnières, purge depuis plus de 12 ans une peine de dix sept ans. Elle a lancé à plusieurs reprises des appels au secours et a même fait des grèves de la faim durement réprimées par l'administration pénitentiaire, pour attirer l'attention sur leurs souffrances et leurs conditions de détention émaillées d'incursions nocturnes de soldats lourdement armés dans les cellules où elles sont soumises à des fouilles corporelles humiliantes.

Les enfants palestiniens ne sont pas mieux lotis que les adultes, ils sont au nombre de 396 dont plus de la moitié sont âgés de moins de 16 ans, et sont soumis à des traitements particulièrement durs, à la merci de leurs gardiens et du "Shabak" qui n'hésitent pas à les frapper, les isoler, les torturer et les menacer de viol ou de mort pour les obliger à dénoncer leurs parents, leurs frères et sœurs ou leurs voisins, et à devenir ainsi des indicateurs. Ils sont obligés de signer des aveux en hébreu, langue qu'ils ne connaissent pas ou ne pratiquent pas. Certains sont malades et ont besoin de soins urgents. Plusieurs ONG israéliennes et palestiniennes ont tiré la sonnette d'alarme depuis longtemps, pour dénoncer ces pratiques. Plusieurs rapports ont fait état d'isolement, de tortures, de manque de nourriture et de sommeil, de menaces et même de viols ; c'est un crime au regard du droit international des droits de l'homme, du droit humanitaire et des conventions relatives aux droits de l'enfant.
Les plus jeunes, âgés de 9 à 12 ans, sont arrêtés soit disant pour jets de pierres et sont assignés à résidence et privés de scolarité pendant des mois, contre le versement d'une caution de 1 000 à 1 500 Shekels, dans l'attente d'un jugement à l'issue duquel la famille est généralement obligée de contracter un emprunt pour payer une amende de 5 000 à 8 000 Shekels et voir libérer leur enfant.

Les députés palestiniens sont au nombre de 27, dont 24 sont en détention administrative, enfermés dans différentes prisons israéliennes en dépit des lois et des accords qui leur garantissent leur immunité parlementaire. Parmi eux figure Abdel Aziz Dweik, Président du conseil législatif palestinien, Ahmad Saadat et Marwan Barghouti.

La liste est longue et le but n'est pas de donner simplement des chiffres. Israël se cache depuis toujours derrière le prétexte de sa sécurité, en affirmant que tous ceux qui sont arrêtés et détenus dans ses prisons sont des terroristes, des criminels et des prisonniers de sécurité. Or la réalité est tout autre : Israël est un état occupant qui terrorise quotidiennement une population civile, une population qui vit au rythme de près de six milles ordres militaires gérant jusqu'au plus petit détail de sa vie quotidienne, dans l'unique but de la soumettre, de l'empêcher de s'organiser et de résister, pour mieux la contrôler et la déposséder.

Mais quelle menace représente ces hommes, ces femmes et ces enfants, cités plus haut et ceux qui vont suivre, pour la sécurité d'Israël et face à l'armée la plus puissante de la région ?

Israël détient dans ses prisons 2 anciens ministres, 3 défenseurs de droits humains, 17 journalistes, 41 professeurs et chercheurs, 5 médecins, 1 pilote d'avion civile, 1 poète, 2 écrivains, plus de 280 étudiants, 12 avocats dont Shirin Al-Issawi, sœur de Samer Al-Issawi, qui avait observé la plus longue grève de la faim et avait été libéré, avant d'être repris il y a 6 mois.
Parmi les prisonniers politiques palestiniens figurent 27 prisonniers en détention avant les accords d'Oslo et qu'Israël refuse de libérer malgré les engagements pris envers le secrétaire d'Etat américain John Kerry, 530 prisonniers condamnés de 1 à 67 fois la peine perpétuelle, ce qui est le cas du prisonnier Abdullah Barghouti.

Enfin, il est impossible d'oublier les 1 500 prisonniers malades, atteints de plusieurs pathologies parfois très graves, et qui sont abandonnés et négligés médicalement, en violation de l'article 91 de la 4ème convention de Genève qui impose à l'occupant de respecter l'hygiène des prisonniers et de leur assurer les soins médicaux nécessaires. Nous leur consacrons, à la page 7 de ce numéro, un dossier spécial dans lequel vous découvrirez les cas de certains d'entre eux.

En aucun cas nous ne cherchons à vous apitoyer sur le sort de ces prisonniers. Nous voulons simplement vous informer de ce qui se passe dans les prisons israéliennes, de ce déni de justice insupportable, illégal et immoral et qui est passé sous silence et encouragé par la garantie d'une impunité totale. ■

Des parents de détenus palestiniens en grève de la faim contre la détention administrative - Jérusalem, le 12 juin 2014
Photo : Reuters/Ammar Awad

LES BONNES NOUVELLES N'ATTENDENT PAS

Chers"Marraines et Parrains",

Quelques-uns d'entre nous ont reçu une lettre du prisonnier auquel ils écrivent régulièrement.

C'est un moment émouvant pour tous.

Ces prisonniers assurent que nos lettres sont reçues, que certaines circulent parmi eux. Quant à leurs lettres, elles sont également un soutien pour nous tous, elles nous ancrent dans notre engagement.

Laissons leur la parole.

FIRAS ÉCRIT À MARIANNE

Lettre écrite le 8/03/2014 et reçue le 30/04/2014

Chère Marianne,

Je t'écris pour la 1ère fois et j'espère que cette lettre te trouvera en bonne santé et je te souhaite ainsi qu'à ta famille une bonne vie pleine d'espoir, d'amour et de paix.

Aujourd'hui c'est le 8 mars, journée mondiale de la femme, et je profite de cette occasion pour te souhaiter une belle année ainsi qu'à toutes les femmes sur terre.

J'ai espéré longtemps connaître ton adresse et je l'ai reçue dans ta 4ème lettre datée du 11/02:2014 et je veux te remercier de tout mon cœur de tous les sentiments et la solidarité que tu exprimes pour notre lutte.

Je ne te cache pas que tes lettres ont été un grand réconfort et je suis content d'avoir la chance d'avoir une amie comme toi.

Chère amie, je te demande pardon de t'écrire en arabe. J'espère que tu n'auras pas trop de difficulté à traduire cette lettre et si c'est vraiment difficile la prochaine fois je vais essayer d'écrire en anglais avec l'aide de mes amis prisonniers.

Je me permets de te parler un peu de ma vie. Comme tu le sais je m'appelle Firas.

Je suis originaire du village de Sourif dans la bande de Gaza d'une famille dont le père est mort en 2009 mais je n'ai pas pu être présent à ses obsèques du fait de mon emprisonnement, ma mère est âgée et a plein de problèmes de santé et j'ai 10 frères dont la plupart sont mariés et ont des enfants que je ne connais que par photos et lettres. Je partage comme je peux avec eux leurs espoirs, leurs projets, leurs soucis avec mes neveux à qui je souhaite de grandir sans vivre la même situation que moi et je formule le vœu que mon pays soit libre.

Nous, adultes, supportons des souffrances pour que les plus jeunes vivent mieux et en paix.

On est un peuple qui aime et vénère la vie. On aime la paix, la liberté et la justice et on déteste l'hypocrisie, l'occupation des terres et on ne veut rien d'autre que vivre en paix comme tous les autres peuples sur terre dans le pays qui nous appartient et sans espoir on ne peut vivre.

Malgré la cellule et les grands murs israéliens, je n'ai jamais perdu espoir, je reste optimiste et suis sûr que l'avenir sera meilleur.

Chère Marianne, tu dis beaucoup de choses dans tes lettres et elles me font "m'évader" et ainsi je vois le monde d'une autre façon. Elles me donnent espoir et confiance en moi-même et je te remercie une nouvelle fois de tout cela.

Comme tu le sais le temps est très long en prison et j'essaie de remplir tout ce temps perdu avec tout ce qui peut m'aider à supporter cette vie d'une manière équilibrée. Je lis des romans, ce que je trouve, des journaux et tout ce que les gardiens laissent passer. Je fais du sport, j'aime bien le tennis de table et le volley. Je regarde la télé, les infos, l'art, la beauté et la mode. Tu sais que la France est le pays de la beauté et de l'aristocratie. J'aime beaucoup la nature et la verdure et j'adore la campagne européenne que j'ai vue à la télé.

Je rêve d'un jour où je ne serai plus prisonnier, où je pourrai voyager partout dans le monde et aller en France faire ta connaissance et te demander de venir dans la terre sacrée chez nous.

Et une nouvelle fois je te remercie et je te souhaite de bien te porter ainsi que ta famille.

Firas

ISMAIL ÉCRIT À MAÏTENA

J'ai reçu votre lettre. Cette lettre m'a fait plaisir, m'a rendu heureux. Je veux vous parler de moi.

J'habite à Bethlehem. C'est sûr que vous connaissez cette ville car elle est très célèbre, c'est là qu'est né le christianisme qui transmet un message de paix et d'amour à toute l'humanité. J'ai 40 ans, je suis marié, j'ai deux enfants. J'ai passé 12 ans en prison.

J'ai parlé de votre lettre à ma famille et elle vous remercie et elle remercie le peuple français pour sa sympathie et sa solidarité envers nous.

Je vous enverrai une autre lettre quand je saurai que ma lettre vous est parvenue car je veux rester en contact avec vous, avec un homme bon et qui a un grand cœur comme vous.

J'espère que ma lettre vous trouvera en bonne santé et que votre vie est bonne pour vous et vos enfants.

Je vous souhaite une bonne santé, une belle vie et une vie libre.

Ismail

MOHAMMAD ÉCRIT À CÉLINE

Chère amie Céline,

Je ne sais pas comment commencer ma lettre sinon en m'adressant à vous en tant qu'une amie chère.

J'ai été très heureux de recevoir votre lettre et d'après ce que vous me dites, vous êtes indéniablement, une personne bonne et sensible. Et je remercie Dieu pour l'existence de personnes comme vous ayant un tel sens moral et une conscience vivante. Votre lettre a allumé en moi, à nouveau, l'espoir et le courage pour faire face à l'épreuve de l'emprisonnement et ses nombreuses difficultés.

Comme vous le savez, chère amie, nous sommes en plein hiver et il fait très froid, surtout que nous n'avons pas de chauffage ni de quoi se couvrir suffisamment... En fait, nous sommes en prison et ceci est éprouvant et douloureux dans tout le sens du mot "humanisme"… Personnellement, je suis en bonne santé et grâce à Dieu j'arrive à pratiquer quotidiennement des activités physiques. Je vous remercie encore pour votre belle lettre décorée d'étoiles et d'un bonhomme de neige.

Je remercie aussi tous ceux qui se souviennent de nous et sympathisent avec notre cause. Je ne suis pas étonné du soutien apporté par le peuple français au peuple palestinien et par la solidarité qu'il exprime vis-à-vis d'une cause juste.

Mes chaleureuses salutations à vos jeunes petits enfants à qui je souhaite tout le bonheur possible ainsi qu'à toute la famille… Mes salutations aussi à toutes les personnes qui vous entourent…
Je souhaiterais recevoir dans votre prochaine lettre une photo de votre village et de la région qui l'entoure car j'aime beaucoup le monde rural et la nature.
Votre lettre m'est parvenue le 18/2/2014… et c'est la première que je reçois de votre part quoique j'ai appris par cette lettre que ce n'est pas la première fois que vous m'en adressez une.

Chère amie, comme je vous l'ai dit, la réception d'une telle lettre rallume l'espoir dans les cœurs. Aussi je vous prie de faire votre possible pour trouver des personnes qui puissent correspondre avec mes amis Aziz et Saïd, et vous adresse ma reconnaissance et mes remerciements anticipés. Dans une prochaine lettre je vous raconterai les détails de ma vie et de mon quotidien.

Bien à vous.

Mohammad

Dessins envoyés par Mohammad

ECHOS DES PARRAINS ET DES MARRAINES

"Marraines et parrains", vous êtes très investis dans votre engagement pour la Palestine et vos liens avec les prisonniers et leurs familles.

Vos témoignages et expériences sont précieux et nous encouragent tous à continuer d'écrire, surtout ceux et celles auxquels le prisonnier et sa famille, ne peuvent répondre.

Pour que subsiste l'idée que la lumière de vos lettres leur parvient, d'une manière ou d'une autre.

Vous avez la parole aussi.

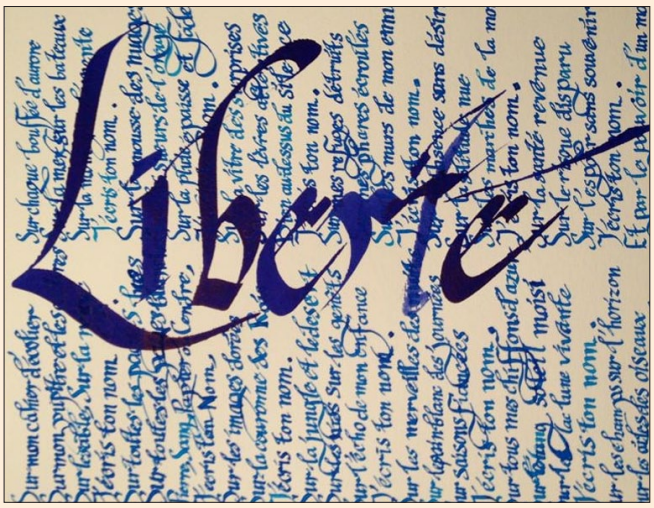

LA JOIE DE MARIANNE

Marraine n° 1026, je souhaite vous faire partager la joie que j'ai eue à la réception, hier, de la lettre de mon filleul Firas, écrite le 8 mars.

Je lui avais donné mon adresse dans mon dernier courrier. Je ne lui ai pas écrit aussi souvent que je l'aurais souhaité, 4 fois depuis le 15 nov 2013, mais je suis contente qu'il ait bien reçu mes 4 lettres. J'avoue que de savoir qu'il a bien reçu mes courriers, et qu'ils le réconfortent, m'encourage à écrire plus souvent. Par chance, une dame marocaine lisant l'arabe et s'exprimant très bien en français habite la maison qui touche la bibliothèque du village que j'anime le mercredi et que fréquentent ses enfants. Quelle joie que la lettre de Firas ait pu m'être traduite dès réception !

C'est une belle chaîne de solidarité humaine, et c'est très fort de ressentir comme des mots envoyés au bout du monde, les mots du coeur, de la vie, peuvent toucher et réconforter quelqu'un dans l'isolement et la souffrance et l'encourager dans la lutte et le quotidien.

Et je pense que les prisonniers qui reçoivent des lettres en font part à leur co-détenus qui se sentent moins oubliés ; de même, les réponses que reçoivent ceux d'ici qui leur ont écrit peuvent en encourager d'autres à se lancer dans cette belle aventure humaine.

Meilleures et solidaires salutations et bonne continuation à l'équipe.

Marianne, agricultrice bio en Corse

DE LA PART D'ISSA

Par Pierrick, AFPS Meurthe et Moselle.

"Bonjour,
Bien que cette rencontre n'était pas "officielle", au nom de l'AFPS, Issa a souhaité transmettre un message que je te retranscris."

"C'est un excellent et gros travail que mène l'AFPS pour tous les Prisonniers politiques palestiniens.
C'est très important et très bien que les prisonniers reçoivent des messages. Cela nous donne de l'espoir, et nous rappelle que nous ne sommes pas seuls dans notre combat.

J'espère que cette campagne de parrainage se poursuivra le plus longtemps possible, et que tous les prisonniers soient parrainés. Cela est une vraie source d'espoir.
De la part de tous les prisonniers, un grand merci pour la campagne, et pour tout le travail que mène l'AFPS pour la Palestine."

RENCONTRE AVEC LA FAMILLE DE MONA KA'ADAN

Jeudi 7 novembre 2013

Par Françoise - Aulnay Palestine Solidarité

Mona KA'ADAN
Prisonnière politique palestinienne

Dans le cadre du voyage en Palestine du 1 au 13 novembre 2013, dont les thématiques étaient le respect des droits des femmes et le soutien aux prisonniers politiques palestiniens, la délégation de l'association Aulnay Palestine Solidarité a rencontré la famille de Mona KA'ADAN, arrêtée en novembre 2012 et détenue à la prison de Sharon en Israël. Le rendez-vous a eu lieu dans la maison familiale à Arraba, au sud de Jénine, avec les deux frères et les deux sœurs de Mona.
Après que le responsable de la délégation ait présenté l'association, ses objectifs et son investissement dans la campagne de parrainage des prisonniers politiques (50 parrainages), la marraine de Mona, Françoise, présente dans la délégation, a informé la famille de sa correspondance mensuelle adressée à leur sœur depuis mai 2013 dans laquelle elle lui exprime sa solidarité et son souhait de la voir libérer ainsi que ses compagnes de cellule. Sortir Mona de son isolement et de sa souffrance pour l'aider à résister, la protéger, en démontrant à ses geôliers que des citoyens dans le monde défendent le droit à la liberté et à la dignité des prisonniers, sont un message politique fort à Israël.

Rencontrer la famille de Mona permettrait de mieux appréhender son combat et ses conditions de détention, afin de témoigner et renforcer la solidarité en France.
Ses frères, Tarek et Mahmoud se sont présentés comme une petite famille modeste de la société palestinienne. Heureux d'accueillir des militants de la liberté et des droits de l'homme, ils ont souligné leur fierté de coopérer pour mettre fin à l'occupation israélienne. Le peuple français, pour eux est un modèle : il a su faire la révolution et combattre pour sa libération.
L'échange qui suivit fut émouvant et révoltant. Cette famille est, en effet, particulièrement visée par les israéliens : Tarek a été emprisonné 14 fois, Mahmoud et Mona 5 fois (l'un des frères a été le 2ème prisonnier palestinien à faire une grève de la faim pour le respect des droits de l'homme). Les arrestations, particulièrement violentes, ont souvent lieu au domicile, en pleine nuit et terrorisent les enfants, lesquels ont conséquemment beaucoup de problèmes psychologiques.
La mère, très affectée par l'acharnement des israéliens contre sa famille, est décédée alors que Mona et Tarek étaient en prison. La famille rend responsable le gouvernement israélien de la mort de leur mère et espère obtenir une aide juridique afin de porter plainte et le faire condamner.

C'est avec beaucoup d'amour et d'émotion que la personnalité de Mona nous a été présentée :
intelligente, dévouée, aimée de toutes celles et ceux qui la connaissent, au service des plus humbles et bénévole (elle gère une association de personnes handicapées). Engagée politiquement pour la libération de la Palestine, les Israéliens veulent détruire sa volonté et son moral. Arrêtée la première fois en 1997, elle fut la première femme palestinienne à faire la grève de la faim pour exiger le respect de la dignité des prisonniers. Durant cette épreuve, ses geôliers ont tout tenté pour briser sa volonté, jamais elle n'a cédé. Elle a su résister à la torture et n'a jamais dénoncé ses camarades de combat. C'est une femme résistante d'une très grande volonté. Mona est fiancée à un prisonnier politique condamné à perpétuité. Alors qu'elle était une nouvelle fois incarcérée, Mona a pu bénéficier de l'accord entre Israël et le Hamas concernant la libération du soldat Shalit en échange de celle de prisonniers politiques palestiniens, mais elle a dû rester encore sept longs mois en prison avant de recouvrer la liberté.

De nouveau arrêtée le 7 novembre 2012 pour des faits antérieurs à l'accord précité, cela fera un an, le jour de notre visite à sa famille, que Mona est en prison à Sharon. Elle n'est toujours pas jugée à ce jour, mais il semblerait que le Tribunal la condamnera à 4 ans d'emprisonnement.
Particulièrement tourmentée par l'occupant, la famille

de Mona est interdite de déplacement. L'un de ses frères a tenté de passer la frontière en Jordanie mais a été refoulé par les Israéliens. Personne ne peut visiter Mona. Ses sœurs, après maintes formalités, ont pu obtenir une seule fois un permis pour aller la voir. Arrivées devant la prison, elles n'ont pu y pénétrer. Cette interdiction est objectée comme une punition infligée à la famille et à Mona.

Cela dit, en général, les avocats assurent le lien entre les prisonniers et leurs familles. Il est aussi possible d'envoyer des messages personnels dans des émissions de radio que peuvent écouter les prisonniers.

La Palestine est le seul pays dont le peuple vit sous occupation militaire, a déclaré Tarek. C'est la source de tous les problèmes des Palestiniens. Les droits de l'homme y sont quotidiennement bafoués. Alors qu'Israël prétend être le seul pays démocratique du Moyen Orient, il devrait avoir le prix Nobel du mensonge, s'est-il insurgé ! Les conditions de détention dans les prisons sont terribles. Torturés et négligés, les prisonniers sont déprimés. Beaucoup meurent, 800 sont gravement malades, dont 19 touchés par le cancer. Cette réalité est connue de l'extérieur et les Palestiniens ont besoin du soutien international pour que cesse l'oppression dont ils sont victimes.

Tarek a présenté son petit garçon, Khaled, cinq ans, atteint de mucoviscidose. Très inquiet car il n'y a pas de spécialiste en Israël et en Palestine pour le soigner, il a demandé si, par l'intermédiaire d'Aulnay Palestine Solidarité, il serait possible de l'envoyer dans un hôpital français pour lui prodiguer les soins dont il a besoin. Notre association l'a assuré de mettre tout en œuvre pour que la famille puisse contacter un organisme qui prendra en charge le petit garçon.

Ce rendez-vous s'est terminé par un message fort de solidarité pour le peuple palestinien, la libération de tous les prisonniers politiques et leur droit à vivre dignement dans une Palestine en paix.
Photos du groupe, cadeau à remettre à Mona (un livre sur Paris et des cartes postales avec des messages d'amitié), promesses de garder le contact et surtout de témoigner haut et fort auprès des citoyens, des élus et des instances européennes furent les derniers instants d'émotion partagés avec la famille.

NOS LETTRES SOUTIENNENT AUSSI LES COMPAGNONS DE CELLULE DE NOS PRISONNIERS

Un petit message de Mohammad Said, de la prison de Nafha

"Cher(e) Monsieur et Madame,

Je suis un ami de Rami. Il m'a parlé de votre correspondance avec lui. Ainsi je l'aide à traduire les lettres venant de vous. Cela nous rend vraiment heureux et nous remplit de joie. Combien c'est beau de votre part, à l'étranger et si loin de nous, de vous intéresser à nous."

INIATIVES LOCALES

Le Comité rennais France Palestine Solidarité a créé son site sur le parrainage.

http://parrainage-prisonniers-palestine.org

"Près de 40 habitants d'Ille-et-Vilaine se sont à ce jour engagés dans une opération de parrainage. Chaque mois, nous écrivons au prisonnier politique palestinien que nous nous sommes engagés à suivre. C'est ce parrainage qui a motivé la mise en place de ce site internet, dont l'objectif est double :

- donner de l'information sur la question des prisonniers palestiniens,
- sensibiliser les élus du département sur cette question en mettant en avant que certains de leurs homologues Palestiniens sont arbitrairement détenus par Israël afin qu'ils assument leur rôle d'élu national et s'impliquent à ce titre dans la question israélo-palestinienne."

DOSSIER

PRISONNIERS ET MALADES DANS LES PRISONS ISRAÉLIENNES...

QUATRIÈME CONVENTION DE GENÈVE RELATIVE À LA PROTECTION DES PERSONNES CIVILES EN TEMPS DE GUERRE, 12 AOÛT 1949.

ARTICLE 91

"Chaque lieu d'internement possèdera une infirmerie adéquate, placée sous l'autorité d'un médecin qualifié, où les internés recevront les soins dont ils pourront avoir besoin ainsi qu'un régime alimentaire approprié. Des locaux d'isolement seront réservés aux malades atteints d'affections contagieuses ou mentales.

Les femmes en couches et les internés atteints d'une maladie grave, ou dont l'état nécessite un traitement spécial, une intervention chirurgicale ou l'hospitalisation, devront être admis dans tout établissement qualifié pour les traiter et y recevront des soins qui ne devront pas être inférieurs à ceux qui sont donnés à l'ensemble de la population.

Les internés seront traités de préférence par un personnel médical de leur nationalité.

Les internés ne pourront pas être empêchés de se présenter aux autorités médicales pour être examinés. Les autorités médicales de la Puissance détentrice remettront, sur demande, à tout interné traité une déclaration officielle indiquant la nature de sa maladie ou de ses blessures, la durée du traitement et les soins reçus. Un duplicata de cette déclaration sera envoyé à l'Agence centrale prévue à l'article 140.

Le traitement, ainsi que la fourniture de tout appareil nécessaire au maintien des internés en bon état de santé, notamment des prothèses, dentaires ou autres, et des lunettes, seront accordés gratuitement à l'interné."

Dans ce dossier, nous levons le voile sur un certain nombre de cas de prisonniers malades qui souffrent derrière des portes closes à l'abri des regards et des caméras, dans des cellules situées au 3ème étage de la clinique de la prison de Ramleh. Bon nombre de ces prisonniers sont handicapés à vie, bourrés de calmants et d'analgésiques pour étouffer leurs cris, leurs gémissements et leur vie dans un processus irréversible de mort lente. Les visites familiales sont interdites et seuls peuvent leur rendre visite quelques avocats impuissants face à un système judiciaire militaire changeant et insaisissable, dans une démarche symbolique, humaine et de défi à l'oubli.

MANSOUR MOUQADEH

Mansour Mouqadeh, 44 ans, de Salfit, condamné à 30 ans, est détenu depuis Juillet 2002 à la clinique de la prison de Ramleh. Lors de son arrestation, trois tirs à balles réelles par l'armée israélienne l'ont atteint au ventre, dans le dos et le bassin. Son ventre a littéralement explosé, son estomac et ses intestins ont été déchiquetés. Transporté à l'hôpital israélien "Pellnson", à Petah Tikva, il est resté en réanimation pendant 30 jours. Ces blessures au dos et au bassin ont provoqué une hémiplégie de la partie inférieure de son corps.

Il vit aujourd'hui avec un estomac et des intestins en plastique, que implantés par les équipes médicales de l'occupation et son état est en nette régression.

DOSSIER

LETTRE DE MANSOUR MOUQADEH

Publiée le 3 août 2014 - Ramallah - Ma'an

Le prisonnier Mansour Mouqadeh a réitéré, dans une lettre, sa demande pour la libération des détenus gravement malades retenus dans la clinique de la prison de Ramleh, dans laquelle il dit :

"Nous sommes les malades et les blessés qui croupissent dans la clinique de la prison de Ramleh connue sous le nom du ***Tombeau des vivants,*** où chacun d'entre nous a de longues années de douleurs et de souffrances. Nous attendons notre libération avec impatience. Nous l'avions tellement espérée à chaque accord passé avec Israël. Certains ont été libérés mais nous sommes restés.

On se meurt, et on espère la mort tellement nos souffrances sont grandes, mais la mort ne vient pas. La plupart d'entre nous sont dans des fauteuils roulants et, parmi nous, il y a celui qui porte ses intestins dans ses mains, celui dont les deux pieds ont été amputé petit à petit et celui dont le corps est pris de secousses tellement sa douleur est intense."

"Abandonnés humainement et médicalement par les êtres humains, nous nous sommes mis à appeler la mort à chaque minute qui passe, mais elle ne nous répond pas."

NAHED AL-AQRA

Le prisonnier Nahed Al-Aqra, 43 ans, du camp de réfugiés d'Ama'ari à Ramallah, condamné trois fois à perpétuité, souffre à nouveau d'infections graves qui se propagent de jour en jour dans le reste de sa jambe gauche et cela depuis le mois de septembre dernier.

Le médecin de la prison l'a informé que l'inflammation gagne le reste de sa jambe et lui a confirmé la nécessité d'une intervention urgente pour éviter qu'elle se propage dans tout le corps, mais l'administration carcérale continue comme par le passé à ignorer l'urgence de sa situation.

Nahed a été amputé de sa jambe droite il y a quelques années, suite à des blessures par balles lors de son arrestation, puis d'une partie de sa jambe gauche après de longues années de négligence médicale et trois interventions chirurgicales successives.

Il lance un appel à tous les organismes de droit humain : "Jusqu'à quand ce silence, alors que nos corps sont découpés morceau par morceau ?"

RIAD AL-A'AMOUR

Le prisonnier Riad Al-A'amour, condamné 11 fois à la prison à vie, souffre de troubles du rythme cardiaque.

L'appareil qu'il porte pour réguler sa fréquence cardiaque n'a pas été changé depuis plus de 10 ans.

Il subit des pertes de connaissance répétées et ne bénéficie d'aucun suivi médical.

KHALED SHAWISH

Le prisonnier Khaled Shawish est condamné à vie. Avant son arrestation en 2004 a été atteint de plusieurs fragments métalliques dans tout le corps et provenant d'un engin explosif. Il souffre encore aujourd'hui et son état de santé est en nette régression.

Négligé médicalement et pour soulager la douleur, il a recours en permanence aux analgésiques narcotiques.

MOATAZ ABIDO

Moataz Abido, d'Hébron, 34 ans et père de trois filles, a été arrêté de nouveau le 4 novembre 2013 et blessé par balle à la main, alors qu'il est cloué dans un fauteuil roulant, tenant dans une main une poche d'urine, et dans l'autre un sac d'excréments.

Son état est la suite d'une précédente arrestation en 2011, où il a été atteint par des balles explosives, tirées par l'armée israélienne et interdites par le droit et les accords internationaux.

Touché dans la région pelvienne, aux intestins et à la vessie, son corps est rempli d'éclats et il a aujourd'hui besoin d'une intervention chirurgicale pour alléger ses souffrances, mais l'administration pénitentiaire continue à ignorer sa situation et à lui refuser les traitements nécessaires.

D'autres prisonniers malades sont détenus dans la clinique de la prison de Ramleh : Salah al-Titi, Ashraf Abu Al-Huda, Adnan Mhisin, Yussef Nawadjah, Rabia'a Sobih, Mohammad Safi, Amir Asa'ad, Iyad Abu-Naser, Shadi Dharaghma, Iyad Radwane, et tant d'autres…

FAWAZ SABAA FAEZ BAARA

Fawaz Baara, 33 ans, marié et père de deux enfants, Jafar et Aya, a été arrêté le 20 octobre 2004 lors de l'assaut lancé par les blindés de Shaul Mofaz sur la vieille ville de Naplouse, et condamné à quatre peines à perpétuité plus 47 ans.

Après deux ans de souffrances, Fawaz Ba'ara a subi en 2007 une intervention chirurgicale à l'hôpital de Afula pour une tumeur cancéreuse près de l'oreille, depuis il a commencé à sentir une faiblesse à l'œil gauche, à souffrir d'asthme et de complications diverses. Il est traité uniquement par des analgésiques.

Suite à des années de négligence médicale, Fawaz Ba'ara lance un appel dans une lettre qui a été lue à son domicile le 25 août 2011, en présence du ministre chargé des affaires des prisonniers, Issa Qaraqe : *"Je demande au monde entier de venir et d'ouvrir les portes des prisons pour voir et entendre ce que nous subissons sur nos corps, nous sommes en train de fondre dans l'obscurité et sous silence de la communauté internationale."* Son épouse a déclaré : *"Nous n'avons pas vécu longtemps avec Fawaz, il a été arrêté auparavant pendant six ans. Maintenant il est condamné à la prison à vie et je suis interdite de visite".*

Selon un rapport publié le jeudi 27 juin 2013 par le Club des prisonniers, le prisonnier Fawaz Ba'ara, de Naplouse, souffre d'une situation sanitaire difficile dans la prison de "Chattah". Fawaz a précisé à l'avocat du Club des prisonniers venu lui rendre visite, qu'il a commencé à souffrir d'insuffisance respiratoire grave il y a deux ans, nécessitant son transfert dans une clinique deux à trois fois par semaine pour un assistant respiratoire qui lui fournit de l'oxygène.

Il a ajouté qu'il souffre de plusieurs autres problèmes : une tumeur à l'oreille gauche, malgré une intervention chirurgicale en 2007, en plus d'une substance collante qui suinte de la cicatrice et qui l'inquiète. Le 6 mars 2014 l'avocat du ministère de prisonniers, Elias Sabbagh, a déclaré que l'état de santé du détenu palestinien Fawaz Ba'ara, de Naplouse, s'est gravement détérioré : il souffre d'un cancer de la tête, ainsi que de tumeurs dans le cou, et a été transféré d'urgence de la prison de Hadarim à l'hôpital de Afula, où il est traité par chimiothérapie. L'administration pénitentiaire a refusé l'entrée d'un médecin extérieur pour l'ausculter et faire un bilan réel de son état de santé. Il a souligné que tout patient prisonnier transféré d'une prison à une autre, se voit annuler toutes les procédures médicales effectuées dans la prison du départ.

Le prisonnier se trouve alors obligé de refaire toutes les demandes nécessaires pour qu'il soit pris de nouveau en charge ; cette procédure demande un certain temps, ce qui aggrave sérieusement l'état de santé du patient et multiplie ses souffrances.

OFFICIEL : 2014 PIRE ANNÉE POUR LES PRISONNIERS PALESTINIENS DANS LES PRISONS ISRAÉLIENNES

Ma'an News - Ramallah - le 12.06.2014

Le chef du Département des Affaires des prisonniers de l'Autorité palestinienne, Issa Qaraqe, a affirmé samedi que 2014 a été "l'année la plus difficile" pour les prisonniers. Il déclare, dans un communiqué, qu'en 2014 les prisonniers ont été victimes de "politiques de vengeance israéliennes."

Il considère qu'arrêter à nouveau des prisonniers, libérés en 2011 en échange du soldat israélien Gilad Shalit, est un acte politique dangereux. Issa Qaraqe dénonce également la politique israélienne de détention de mineurs, informant que 1 500 mineurs ont été arrêtés en 2014, principalement à Jérusalem. De plus, 550 nouveaux prisonniers palestiniens sont en détention administrative sans inculpation ni jugement, et Israël a renouvelé les ordres de détention administrative de 63 % des prisonniers.

"L'année prochaine sera celle de la lutte, humanitaire et légitime, pour la défense des droits et de la dignité des détenus", a déclaré Issa Qaraqe, sans plus de précisions. Il a livré ses remarques, à Ramallah, lors d'une visite au prisonnier libéré Muhannad Jaradat, qui a passé cinq ans dans les prisons israéliennes, a indiqué le communiqué.

Environ 7 000 Palestiniens sont actuellement détenus ; plus de 2 000 d'entre eux ont été arrêtés par les forces israéliennes au cours de cet été, sur fond de tensions lourdes et violence en Cisjordanie et à Gaza.